

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III A l'archevêché. — IV Demande d'emploi. — V Aux prières. — VI Correspondance romaine. — VII Le Vénérable Jean Euds. — VIII Variétés. — IX Indulgences plénières : visite d'église.

## AU PRONE

Le dimanche 23 mai

On annonce :

La fête de la Pentecôte ;

La bénédiction et le jeûne de la veille ;

La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les écoles du Nord-Ouest ;

*Dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la foi.*

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 23 mai

Messe du dim. dans l'oct. de l'Ascension, *semi-double* ; mém. de l'Oct. ; préf. pascale. — I vêpres de N.-D. Auxiliatrice (ou de Bon-Secours), *double majeure* ; mém. du dim. et de l'Oct.

Le samedi, 29 juin

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints (du samedi saint) et messe de la vigile de la Pentecôte, *double de 1<sup>e</sup> cl.* ; une seule oraison ; préf. de la Pentecôte.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 30 mai

Comme la fête de la Pentecôte est privilégiée contre tout office (Rubr. génér. du brev., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI), ni en ajouter la mémoire à celle du jour. (Décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

La solennité des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente a été anticipée au 23 mai ; celle des saints dont l'office tombe cette semaine